

■ **Fondation de prévoyance en faveur du personnel de Hervé de Rham architecte S.A.**, à Lausanne (FOSC du 09.01.1988, p. 92). Rérat Arlette n'est plus membre du conseil; sa signature est radiée. Nouveau membre du conseil avec signature collective à deux: Pernet Claude, d'Ormont-Dessus, à Lausanne.

Journal no 4830 du 11.05.2004
(02264790 / CH-550.0.174.279-9)